



### Disparités salariales et enjeux des négociations sur la rémunération.

Lors des réunions mensuelles du CSE, les disparités salariales entre salariés avec davantage d'ancienneté à l'EFS et nouvelles recrues sont fréquemment remontées par vos représentants **UNSA**.

La direction justifie ces écarts par l'obligation de s'aligner sur les salaires du marché pour recruter.

#### **Réalité du terrain entre marché d'hier et marché d'aujourd'hui!**

Le marché de l'emploi impose des hausses salariales pour recruter et fidéliser les nouveaux arrivants. Les grilles salariales et les mécanismes de progression pour les anciens salariés ne suivent pas cette dynamique, **créant un déséquilibre flagrant qui nuit à la cohésion sociale et à la motivation des équipes.**

Avec les jeunes générations, le tabou du salaire n'existe plus en France. Ce qui avant pouvait être un avantage pour l'employeur ne l'est plus!



#### **L'équipe UNSA défend le maintien de la prime d'expérience!**

Cette prime est indépendante d'une évaluation subjective ou de critères individuels. Sa suppression fragiliserait davantage les salariés qui ne bénéficient pas d'autres leviers d'évolution salariale.



#### **La prime d'expérience en détail:**

La prime d'expérience selon la convention collective

Selon l'article 5-3-3 de la convention collective la prime d'expérience rémunère l'expérience acquise dans l'établissement et plus largement dans les métiers de la transfusion sanguine.

Elle est calculée sur la base du salaire minimum conventionnel de la position dans laquelle se trouve classé le salarié et de l'ancienneté.

Pour les positions 1 à 3 son montant progresse de 1,2% du minimum conventionnel par année d'ancienneté, dans la limite de 36% et de 30 ans d'ancienneté.

Pour les autres positions, son montant progresse de 1% minimum conventionnel par année d'ancienneté, dans la limite de 30% et de 30 ans d'ancienneté.

Par exception, la progression de la prime d'expérience des salariés appartenant aux positions 9 médicale (cadres confirmés médicaux) et 10 médicale (cadres supérieurs médicaux) est de 1,75% du minimum conventionnel par année d'ancienneté, pendant 24 ans, dans la limite de 42%.

Pour les salariés à temps partiel, son montant est corrélé à leur taux d'activité.

**Ensemble pour un système plus équitable,  
nous continuerons à porter votre voix dans les instances régionales et à  
défendre vos intérêts.**





## Bien comprendre le plan FLASMA en GEST

Notre modèle économique est sous pression! L'EFS est un établissement INDUSTRIEL et COMMERCIAL, il doit équilibrer son budget sans rechercher de profits!

La priorité est donc donnée aux investissements et à l'équilibre budgétaire. Cependant, l'EFS est **déficitaire** car il vend son **plasma** pour **fractionnement** à perte en raison de différents facteurs économiques et réglementaires.

Le coût de la collecte de plasma est élevé, ainsi que le traitement des produits, son prix de cession est réglementé et soumis à un marché concurrentiel, les donneurs ne sont pas rémunérés car nous tenons à notre modèle éthique.

Par ailleurs, la revente de nos produits est uniquement dirigée vers le LFB qui est lui-même confronté à des difficultés financières.

**En prélevant davantage de plasma sans le vendre à son prix coûtant, l'EFS alourdit évidemment son déficit.**

Des conditions ont été fixées : la hausse du tarif de cession du Plasma pour fractionnement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 se rapprochera du tarif de cession européen **à condition d'atteindre nos objectifs 2025 !!!!**

L'objectif de collecte de plasma est à 1,4 million de litres par an d'ici 2028.

Cela suppose un triplement du prélèvement de plasmaphérèse par rapport aux résultats de 2023. Dans ce cadre, la revalorisation du tarif de cession du plasma issu d'aphérèse (modifié par l'arrêté du 27 juin 2024) passerait de 140 à 160 euros/L en 2026. **la livraison de plasma pour fractionnement en 2025 devrait représenter un chiffre d'affaires pour l'EFS de 91,8M€ (soit une augmentation de 17,7%) mais encore insuffisant pour retrouver un équilibre.**

### NOUS: EQUIPE UNSA REPRESENTANTS DU PERSONNEL

-Nous souhaitons réduire notre dépendance aux importations de médicaments dérivés du plasma.

-Nous souhaitons conserver notre modèle du don éthique et gratuit.

-Nous comprenons qu'il est nécessaire d'agir en régions sur l'optimisation des créneaux d'ouverture des MDD pour la plasmaphérèse tout en conservant les autres types de dons également vitaux pour les malades. D'autres MDD que Strasbourg, Reims, Metz et Nancy élargiront également leurs heures d'ouverture dès que possible.

-Nous comprenons que moderniser certaines étapes réduiront les coûts de l'établissement.



*MAIS nous avons des inquiétudes sur les moyens et les conditions de travail des salariés qui seront également mis sous pression. Il se pourrait que des cadences de travail élevées engendrent de nouveaux risques psycho-sociaux.*



### Déclaration UNSA au CSE du mois de février sur la consultation du plan plasma:

*« L'équipe UNSA comprend les enjeux financiers portés par le projet Ambition Plasma.*

*Toutefois nous restons réticents quant aux conditions de mise en œuvre et aux impacts concrets pour le personnel.*

*Les changements d'horaires contraints entraînent une dégradation de l'équilibre vie professionnelle et vie privée, sans aucune contrepartie, prime d'intéressement par exemple, ni autres avantages pour les salariés.*

*Ces évolutions risquent d'être vécues comme des contraintes supplémentaires engendrant frustration et démotivation.*

*Par conséquent l'équipe UNSA s'abstient pour ce vote.»*

### **EN PRATIQUE EN GEST: reconduction des objectifs 2024**

- Les actions de communication et de marketing dédiées aux remplissage des créneaux de plasma sont renforcées.

- Evolutions d'horaires ou d'amplitudes d'ouverture sur certains sites.

-Moins d'effectif au prélèvement: taux d'intérimaires cadré, départs à la retraite pas systématiquement remplacés, mais pas directement de suppression de poste. L'indicateur PRISME sera une variable pour l'année 2026.

-43% des collectes se sont faites en TMC (ST+PL) en 2024, la prévision pour 2025 est de 45%.

-Demande du National de refaire des dons de Plasma sur les MDD qui les avait arrêtés, notamment sur le site de Chaumont.

-Sang total: Historiquement en Gest, le maillage associatif a fait augmenter les coûts sur les petites collectes éloignées. La collecte doit être repensée au sein des communautés de communes (une grande collecte plutôt que 4 petites).

En 2025, 80 lieux de collectes en GEST sont supprimés sur environ 4000 .

-Arbitrage positif pour la nouvelle MDD de Mulhouse, environ 1 million d'euros d'investissement. La nouvelle MDD en projet sur Reims se fera à moyen terme.

-Suffisamment d'automates en GEST, à court terme il en faudra 2 pour la reprise de la plasmaphérèse sur Chaumont (ils seront demandés au national). Postes supplémentaires d'aphérèse en projet à Nancy d'ici 2028, d'autres projections également sur d'autres sites sont d'ores et déjà pensées.

-Une MDD éphémère dans les Vosges est envisagée.

-Le site de Charleville-Mézières étudie ses heures d'ouverture de MDD.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



**A VENIR** : L'Europe fixe un cap: la loi européenne sur la transparence salariale, prévue pour **Juin 2026**, représente une avancée majeure.

Elle imposera aux entreprises une transparence salariale.  
**DIRECTIVE (UE) 2023/970 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**  
du 10 mai 2023

visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit.

### Article 7

#### Droit à l'information

« Les travailleurs ont le droit de demander et de recevoir par écrit, conformément aux paragraphes 2 et 4, des informations sur leur niveau de rémunération individuel et sur les niveaux de rémunération moyens, ventilés par sexe, pour les catégories de travailleurs accomplissant le même travail qu'eux ou un travail de même valeur que le leur. »



### Vos représentants au CSE

**Muriel RABIER**  
Déléguée syndicale régionale  
[06.51.92.29.75](tel:06.51.92.29.75)

**Laurent BAUR**  
Représentant syndical au CSE  
[07.61.56.33.38](tel:07.61.56.33.38)

**Nadine KOLB**  
Déléguée syndicale régionale.  
[06.95.79.07.81](tel:06.95.79.07.81)

### A vos côtés vos Délégués de sites

**Stéphane KREBS**  
DS Site de MULHOUSE/COLMAR.  
[07.69.07.60.40](tel:07.69.07.60.40)

**Karen PIERARD**  
DS Site de Charleville-Mézières  
[06.19.42.29.91](tel:06.19.42.29.91)

**Sékolène FERMIN**  
DS Site de STRASBOURG.  
[06.51.33.75.90](tel:06.51.33.75.90)

**Magali DRUAUX**  
DS Site de NANCY.  
[06.12.90.38.01](tel:06.12.90.38.01)

Suivez nous sur notre site internet





## Compte rendu UNSA du CSE du 06 février à Strasbourg

### Table des matières

1. <b>Approbation du PV des réunions du 05 décembre 2024 et du 09 janvier 2025</b> .....	1
2. <b>Consultation sur le changement et l'extension du système de vidéosurveillance sur Strasbourg Spielmann, Colmar et Mulhouse</b> .....	1
3. <b>Information en vue d'une consultation sur le déploiement du système de vidéosurveillance aux entrées du parking Lobau</b> .....	2
4. <b>Information en vue d'une consultation sur la possibilité de reclassement de M. X suite à son inaptitude médicale</b> : .....	2
5. <b>Situation économique et financière 2025 : Information sur l'EPRD 2025 Document : notification budget 2025 Document</b> .....	2
6. <b>Consultation sur l'ambition plasma 2025</b> .....	4
7. <b>Consultation sur le projet d'extension des horaires d'ouverture des MDD de Strasbourg, Metz et Reims</b> .....	5
8. <b>Politique sociale, conditions de travail et emploi 2025 : Information en vue d'une consultation sur la mise à jour du DUER 2024</b> .....	6
9. <b>Politique sociale, conditions de travail et emploi 2025 : Information en vue d'une consultation sur le PAPRI Pact 2025</b> .....	8
<b>10. Divers</b> .....	9
<b>Compte rendu rédigé par votre équipe UNSA !</b> .....	9

### ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV des réunions du 05 décembre 2024 et du 09 janvier 2025** 13 votants :  
12 POUR 1 ABSTENTION pour chacun des PV.
2. **Consultation sur le changement et l'extension du système de vidéosurveillance sur Strasbourg Spielmann, Colmar et Mulhouse** – Document (Information faite le 09/01/2025)
  - **Renouvellement du matériel de vidéo surveillance pour les sites EFS de Strasbourg Spielmann, Colmar et Mulhouse, arrivé en fin de vie.**
  - **Ajout de plusieurs caméras pour renforcer la protection des personnes et des biens**
    - Strasbourg : RDC porte devant monte-charge
    - Colmar : accueil donneurs + sous-sol arrière accès parking + ext quai de chargement
    - Mulhouse : accueil donneurs + ext délivrance

L'information sera faite aux salariés des sites concernés.

**CONSULTATION DU CSE : 13/13 POUR**

3. **Information en vue d'une consultation sur le déploiement du système de vidéosurveillance aux entrées du parking Lobau** - Document – Intervention de François-Xavier Noël

- **Demande de la copropriété d'installer un système de vidéosurveillance dans les parties communes du sous-sol notamment pour sécuriser les portails extérieurs (l'EFS a déjà son propre système au niveau du sous-sol privatif)**
- **Mise en place de 6 caméras pour renforcer la protection des personnes et des biens**

Enregistrements conservés pendant une durée maximale de 1 mois.

Personnes habilitées à accéder aux images : Direction, responsable de site, services techniques, services informatiques, membres du syndic de copropriété.

- Sécurité et confidentialité : enregistrements sur disques durs stockés dans les locaux techniques EFS. Locaux techniques au sous-sol sécurisés par clés EFS. Pas de consultation possible à distance. Nécessité pour les membres du syndic de demander l'accès à l'EFS pour la consultation des images.

Coût de mise en place 6000 euros pour éviter des problèmes de dégradation des véhicules et de la structure du bâtiment.

4. **Information en vue d'une consultation sur la possibilité de reclassement de M. X suite à son inaptitude médicale** : Mémo et Questionnaire

Mme X en arrêt pour accident du travail du 14/11/2022 au 03/04/2023 puis en arrêt maladie du 04/04/2023 au 31/12/2024 demande un reclassement suite à une inaptitude (définie par la médecine du travail) à son poste actuel. Elle reste apte à un poste sans manutention manuelle, sans station debout prolongée, sans contrainte posturale pour le rachis (pas de travail dos penché en avant ou de torsion du dos) et permettant d'alterner les postures : Poste de type administratif sédentaire avec aménagement matériel.

Possibilités après recherches de reclassement :

-Téléopérateur – site de Chambéry – référence annonce Talent soft 34-2025-16538

-Au sein de l'EFS Grand Est, aucun poste n'est à pourvoir tenant compte des restrictions et aménagements émis par le médecin du travail

Mme X a répondu qu'elle avait des facilités dans le secrétariat comptable, secrétariat médical et en informatique.

L'équipe UNSA a pu joindre Mme X, elle souhaiterait rester à l'EFS de Nancy.

Elle a également formulé son vœu de rester en poste à Nancy à d'autres membres du CSE ainsi qu'au service DRH. Durant 1mois, elle n'aura pas de perte de salaire et aura la possibilité de postuler à un poste se libérant le cas échéant. La consultation se fera dans 1 mois.

5. **Situation économique et financière 2025 : Information sur l'EPRD 2025 Document : notification budget 2025 Document** : ETP CIASSP MOYEN ANNUEL PAR ACTIVITE GEST Document : investissement et exploitation

**Une subvention de 110 millions euros a été demandée à la sécurité sociale pour 2025.**

**100 millions d'euros sont actuellement attribués au rythme de 1/12ème du budget 2024 par mois pour pouvoir fonctionner.**

**Un budget rectificatif sera présenté courant mars 2025 en fonction de la validation des budgets des instances nationales (Gouvernement et Sécurité sociale : en fonction des objectifs atteints).**

## Budget 2025

Cession de CGR aux ES (poches)	187 194
Cession de CGR à d'autres ETS (poches)	45 100
Cession de Plaquettes aux ES (poches)	34 920
% MCPS / plaquettes (poches)	83 %
Cession de Plasma Thérapeutique aux ES (poches)	20 835
Cession de Plasma à l'UCP - Bordeaux (poches)	42 161
Cession de Plasma de Sang Total pour fractionnement (litres)	57 694
Cession de Plasma d'Aphérèse pour fractionnement (litres)	49 131

## Notification Budget d'investissement 2025

EFS 20 Grand-Est

En K€	IMMOBILIER	MATERIEL	INFORMATIQUE	AUTRES	Total
A - Projets immobiliers	636,3				636,3
B - Autres projets identifiés		184,4			184,4
C - PPR		1 058,9			1 058,9
D - PPR DSI			266,5		266,5
E - Enveloppe fongible	142,5	410,4		17,1	570,0
<b>Total</b>	<b>778,8</b>	<b>1 653,7</b>	<b>266,5</b>	<b>17,1</b>	<b>2 716,2</b>

Activités	Réal 2024	Budget 2025
<b>Total des Activités</b>	<b>757,07</b>	<b>750,22</b>
<b>1 - Activité transfusionnelle</b>	<b>599,04</b>	<b>592,28</b>
1.1 Prélèvements	349,76	341,76
1.2 Qualification du don		
1.3 Production	44,94	45,39
1.4 Contrôle qualité	21,83	20,04
1.5 Distribution / IHR	177,44	180,05
1.6 Biothèque		
1.7 Négoce		
1.8 Non Thérapeutiques	5,08	5,04
1.9 CNRGS		
<b>2 - Activité annexes et connexes</b>	<b>33,93</b>	<b>34,7</b>
2.1 LABM	21,77	22,14
2.2 Soins		
2.3 Banque de tissus		
2.4 Thérapie cellulaire		
2.5 Production de réactifs et autres	12,09	12,5
2.6 Formation enseignement	0,06	0,06
<b>3 - Recherche</b>	<b>20,4</b>	<b>21,33</b>
<b>4 - Support</b>	<b>103,7</b>	<b>101,9</b>
Administration	26,27	25,48
Informatique	12	12
Magasin et services techniques	10,91	14,48
Liaisons intersites	2,82	1,85
Assurance qualité	7,82	7,8
Nouvelles activités	35,14	31,96
Autres	8,74	8,34

-Pour 2025 : reconduction des objectifs 2024

-43% des collectes se sont faites en TMC (ST+PL) en 2024, la prévision pour 2025 est de 45%.

Demande du National de refaire des dons de Plasma sur les MDD qui les avait arrêtés, notamment le site de Chaumont.

Il y aura moins de personnel au prélèvement selon les ratios d'efficience en Gest, explications :

-travail temporaire : taux d'intérimaires cadré, départs à la retraite pas systématiquement remplacés, pas directement de suppression de poste.

-Historiquement en Gest, le maillage associatif a fait augmenter les coûts sur les petites collectes éloignées. La collecte doit être repensée au sein des communautés de communes (une grande collecte plutôt que 4 petites).

-L'indicateur Prisme (prélèvement ratio indicateur de suivi métier et efficience) sera pris en compte et adapté pour le calcul des effectifs de 2026. Les ressources sont limitées et allouées là où les résultats seront au rdv. Le ratio d'efficience de collectes est actuellement mauvais.

En 2025, 80 lieux de collectes sont supprimés sur environ 4000 en GEST.

La continuité d'activité sera respectée, le sens de notre mission est notre priorité.

-Arbitrage positif pour la nouvelle MDD de Mulhouse, environ 1 million d'euros d'investissement.

La nouvelle MDD en projet sur Reims se fera à moyen terme.

-Suffisamment d'automates en GEST, il en faudrait 2 pour éventuellement Chaumont, qui seront demandés au national. Postes supplémentaires d'aphérèse en projet à Nancy d'ici 2028, d'autres projections également sur d'autres sites sont d'ores et déjà pensées.

-Une MDD éphémère dans les Vosges est envisagée.

-Le site de Charleville-Mézières étudie ses heures d'ouverture de MDD.

-Le projet UPR (unité de production de réactifs) est accordé pour 2025.

-Pas de rupture conventionnelle sur les métiers en tension sous prétexte de diminuer les ETP, par contre ok pour réexaminer les dossiers en demande.

6. **Consultation sur l'ambition plasma 2025** (Info faite le 05/12/2024) – Document

**L'ambition plasma nationale vise à réduire la dépendance de la France aux Etats-Unis concernant l'approvisionnement en médicaments dérivés du plasma. La progression des prélèvements en GEST, bien que réelle, n'est actuellement pas suffisante pour pouvoir atteindre cet objectif.**

**L'objectif de collecte de plasma est à 1,4 million de litres par an d'ici 2028.**

Cela suppose un triplement du prélèvement de plasmaphérèse par rapport aux résultats de 2023. Dans ce cadre, la revalorisation du tarif de cession du plasma issu d'aphérèse - modifié par l'arrêté du 27 juin 2024 – à 140 euros/L en 2025 et à **160 euros/L en 2026, sous réserve de la réalisation du volume 2025**, constitue une condition indispensable au déploiement de l'ambition plasma.

Afin d'optimiser le remplissage des créneaux ouverts pour la prise de rendez-vous en plasmaphérèse sur le territoire, les actions de communication et de marketing dédiées à la collecte de plasma seront renforcées dès le début de l'année 2025, au plan national comme en régions.

**Les conditions de travail des personnels demeureront, dans l'essentiel des cas, inchangées au cours de l'année 2025, à l'exception des équipes concernées par des évolutions d'horaires ou d'amplitudes d'ouverture sur certains sites.**

**Pas d'effectif supplémentaire au prélèvement. L'indicateur PRISME en sera une variable pour l'année 2026. Pas de nouveaux automates d'aphérèse en GEST.**

**MAIS :** Les coûts liés aux ressources humaines constituant une part largement majoritaire du coût de revient du plasma destiné au fractionnement, l'optimisation des organisations est en effet un enjeu majeur pour tenter

d'amortir la hausse attendue du coût de certains facteurs sur la période et de rapprocher le coût de revient du tarif de cession, comme cela a été demandé à l'établissement par les Ministres.

Par ailleurs, la livraison de plasma pour fractionnement en 2025 devrait représenter un chiffre d'affaires pour l'EFS de 91,8M€ (soit une augmentation de 17,7%).

**Déclaration UNSA : « L'équipe UNSA comprend les enjeux financiers portés par le projet Ambition Plasma.**

**Toutefois nous restons réticents quant aux conditions de mise en œuvre et aux impacts concrets pour le personnel.**

**Les changements d'horaires contraints entraînent une dégradation de l'équilibre vie professionnelle et vie privée, sans aucune contrepartie, prime d'intéressement par exemple, ni autres avantages pour les salariés.**

**Ces évolutions risquent d'être vécues comme des contraintes supplémentaires engendrant frustration et démotivation. Par conséquent l'équipe UNSA s'abstiendra dans ce vote. »**

**CONSULTATION DU CSE : 4 abstention 9 contre**

- 7. Consultation sur le projet d'extension des horaires d'ouverture des MDD de Strasbourg, Metz et Reims : Document – (Info faite 04/07/2024 – 05/09/2024)

**Au prélèvement :**

METZ	Postes	REIMS	Postes	
Samedi	Agent d'accueil 7h50-14h45	Vendredi	Agent d'accueil1 7h45-13h30	
	EPD1 7h50-13h30		Agent d'accueil2 13h-19h30	
	EPD2 10h-16h15		EPD1 7h45-13h30	
	IDE PL1 7h50-16h15		EPD2 13h-19h30	
	IDE PL2 7h50-14h		IDE ST1 7h45-13h30	
	IDE3 ST/PL 10h-16h15		IDE ST2 13h-19h30	
	Agent collation 7h50-16h15		IDE PL1 7h45-13h30	
	Agent accueil/collation 10h-14h		IDE PL2 7h45-13h30	
			IDE PL3 13h-19h30	
	IDE PL4 13h-19h30			
	Agent collation1 7h45-13h30			
	Agent collation2 13h-19h30			
			Samedi	Agent d'accueil 7h45-16h00
				EPD 7h45-16h30
		IDE ST1 7h45-13h30		
		IDE ST2 9h-14h		
		IDE PL1 7h45-16h30		
		IDE PL2 7h45-16h30		
		Agent collation1 7h45-16h30		
		<del>Agent collation2 9h-13h</del>		

STRASBOURG	Postes
Samedi	Agent d'accueil 7h45- 14h30
	EPD1 7h50-13h45
	EPD2 7h50-16h15
	IDE PL1 7h45-16h15
	IDE PL2 7h45-16h15
	IDE PL3 7h45-16h15
	Agent collation1 7h45-15h
	Agent collation2 8h55-16h30

Samedis Nancy :

Nancy	Postes
Nancy	EPD1 7h45-16h15
	EPD2 9h – 15h15

## Impact autres services :

### ➤ Service de préparation

#### Nancy :

- Ouverture le dimanche pour traiter tout ou partie des produits prélevés le samedi. 2 personnes de 7h à 14h : en test au démarrage. Solutions alternatives à l'étude. Consultation du service par la responsable et choix des salariés de travailler le dimanche plutôt que de travailler le samedi.
- Fréquence de travail le dimanche : 1 dimanche travaillé sur 8 semaines / technicien
- Réduction de l'amplitude horaire du samedi: passage de 7h - 18h à 7h - 16h. Journée de production identique aux journées du mardi à vendredi en terme d'activité (plus traitement à JO du sang total). Plus de dépendance aux horaires des navettes des sites distants arrivant en fin de journée, activité du samedi plus fluide et sans creux
- Organisation élaborée avec les personnels de prépa.

**Strasbourg :** 1 technicien travaille en poste 8h-16h au lieu de 7h-15h.

### ➤ Logistique externe

- **Nancy:** aucun impact pour la journée du vendredi. Le samedi, **la navette de Reims est décalée** d'1h30 (arrivée à 19h au lieu de 17h30) ; **la navette de Metz est décalée** de 2h25 (arrivée à 17h au lieu de 14h35).
- **Strasbourg :** RAS

### ➤ CRD et accueil

- **Strasbourg :** prolonger le poste d'accueil standard du samedi de 13h30 à 14h30.
- **Reims :** modifier les heures d'accueil du public dans nos supports de communication pour la journée du vendredi.
- **Pas de modification des heures d'accueil public les samedis** dans nos supports de communication pour les 3 MDD (seuls les créneaux PL seront ouverts).
- **Ajouter dans l'appli Mon RDV les créneaux plasma supplémentaires** disponibles pour les 3 maisons du don.
- A priori **pas de phoning supplémentaire** (les créneaux de plasma du samedi sont des créneaux porteurs qui se remplissent spontanément).

## **CONSULTATION DU CSE : 4 abstention 9 contre**

8. **Politique sociale, conditions de travail et emploi 2025 : Information en vue d'une consultation sur la mise à jour du DUER 2024** - Document - Intervention de Sandrine Burkhard

Un groupe de travail réfléchi à un nouveau support d'identification des risques qui serait moins complexe.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels a été mis à jour et transmis au siège le 1er décembre 2024.

### Parmi les risques psycho-sociaux :

1. Horaires de travail difficiles (19,44%)
2. Rapports sociaux au travail dégradés (16,52%)
3. Faible autonomie au travail (16,40%)



Site	Unité de travail	Mise à jour
Charleville-Mezières	Collecte mobile	Ligne 49 : modification fréquence de 2 à 3 Mise à jour PA : Remontée fiche PRAP, en cours d'analyse et traitement. Etudier la possibilité de mettre en place une rampe pour faciliter le passage seuil de porte lors du chargement/déchargement des roils. Mise à jour PA et moyen de prévention existant / formation acteur PRAP pour le service.
Chaumont	Collecte mobile	MAJ nombre de personnes exposées Ajout moyen de prévention existant : formation d'un acteur PRAP pour le service.
Colmar	Collecte mobile	Pour l'ensemble des risques TMS : observation de l'activité par ergonome pour formation "accompagnement ergonomique". EN 2025, formation d'une actrice PRAP. Ligne 268: il n'y a plus d'audit de conduite mais un sensibilisation faite par magasinier. Ligne 271: suppression du commentaire sur les compogard. Objectif 2025: de nouveaux tabouret sont en cours de test
Metz Sablon	Collecte mobile	Complément moyens de prévention existants ligne 32 Risque écrasement / manipulation du hayon : marquage positionnement pied sur hayons + chaussure sécu + chauffeur formés et habilités.
Nancy Lobau	Collecte mobile	Ligne 774 Risque de TMS, de traumatismes ou de blessures dû à la manipulation de roils pleins : fréquence passe de 2 à 3 Ligne 778 Risque de TMS dû à la prise de tension répétée : fréquence passe de 2 à 1 Ajout ligne 2582 : Risque de menace, agressivité verbale ou de violence / risque d'attentat lié à l'accueil publique
Reims	Collecte mobile	Mise à jour ligne PA ligne 1070 : Remontée fiche PRAP, mise en place rampe d'accès pour passage seuil de porte en retour de collecte MAJ PA / Acteur PRAP formé pour le service
Troyes	Collecte mobile	Ajout PA ligne 1666 : Risque TMS passage seuil de porte en collecte mobile. Remontée fiche PRAP en cours d'analyse et traitement. Moyen de prévention identifié et en cours de test : achat d'une rampe mobile. Ajout ligne 2578 : Risques liés à la charge, situation physique de travail/ POSTURES, Position assise prolongé en collecte sur un tabouret sans dossier ou maintien lombaire. Ajout ligne 2579 : Risques liés à la charge, situation physique de travail/ POSTURES, (solicitation de la région dorsale) Obligé de se pencher à chaque manipulation de l'agitateur car il est positionné très bas (environ 1 mètre). Mise à jour PA : Formation d'un acteur PRAP en 2024.

Site	Unité de travail	Mise à jour
Charleville-Mezières	Collecte mobile	Mise à jour PA et moyen de prévention existant / formation acteur PRAP pour le service.
Chaumont	Collecte mobile	MAJ nombre de personnes exposées Ajout moyen de prévention existant : formation d'un acteur PRAP pour le service.
Colmar	Collecte mobile	Pour tous les risques TMS : passage d'une ergonome + formation "accompagnement ergonomique". Plan d'action 2025 : formation d'une actrice PRAP. 292 : suppression du commentaire lié au compogard 293 +296: DASRI cartons utilisés en priorité (plus léger)
Metz Sablon	Collecte mobile	Ajout ligne 2540 : Risque de se cogner dans la potence non réglable de la machine plasmas. Fait suite à observation PRAP par Prisca Brunel.
Mulhouse	Collecte mobile	Mise à jour PA / formation PRAP demande 2025
Nancy Lobau	Collecte mobile	Ajout PA ligne 754 : Installation d'une grille de protection dans chaque Caravelle prévu courant 2024 Ajout moyen de prévention existant : formation d'un acteur PRAP pour le service Ligne 829 : en moyen de prévention : utilisation d'emballages DASRI carton. Ligne 833 : suppression de la ligne car l'activité n'existe plus. Ligne 838 : Modification description changement de pratique : augmentation du risque d'AES lors de l'insertion de l'aiguille de transfère dans un tube de sang. Moyens de préventions existants : port de gants et prélèvement de 2 tubes identiques et on jette celui où l'aiguille a été mise sans y retoucher. Ligne 839 : Moyens de prévention existant : l'entretien des soudeuses est quotidien et si présence de souillures. Ligne 843 : Moyens de préventions existant : mise à disposition des masques et du SHA à tous les postes. Ligne 850: Moyens de préventions existant : cutter ergonomique au lieu de cutter rétractile. Ligne 859 : Moyens de préventions existant : machines en back-up.
Reims	Collecte mobile	MAJ PA / Acteur PRAP formé pour le service
Strasbourg Spielmann	Collecte mobile	Ajout ligne 2570 : Risque de TMS bras tendus vers le haut dû à la position trop haute du 3ème micro onde. PA : formation d'un acteur PRAP pour le service
Troyes	Collecte mobile	Mise à jour PA : Formation d'un acteur PRAP en 2024

Site	Unité de travail	Mise à jour
Colmar	Délivrance / IH	Mise à jour PA : formation PRAP pour 2025 L 313 : fréquence 4 au lieu de 2
Metz Mercy	Délivrance / IH	Précisions moyens de prévention en place lignes : 413 : bras articulés pour écrans 414 : formation acteur PRAP + études PRAP 427, 438 : formation risque chimique 437 : utilisation de chariots à niveau constant 441 : suppression poignée de porte extérieure 1875 : Mise en place d'aimant pour maintenir la porte ouverte.
Mulhouse	Délivrance / IH	Mise à jour PA / formation PRAP demande 2025
Nancy Lobau	Délivrance / IH	ligne 907 : formation acteur PRAP pour le service
Nancy Brabois	Délivrance / IH	Ajout moyen de prévention existant : formation d'un acteur PRAP pour le service Ligne 672 : Risque pneumatique, niveau sonore gênant à l'arrivée des cartouches + alarme à l'arrivée PA = Intervention réalisée pour passer à 10 "bio" puis arrêt Ligne 686 : Risque de TMS lié au poste de délivrance ou de distribution (flexion du tronc lors des opérations, bras en l'air lors de la recherche de poche, etc.) PA = Mise en place d'un négatoscope Ligne 699 : Risque de chutes ou de blessures lié au stockage et à la manutention en hauteur (archives, matériels, caisses, etc.) PA = rangement et réorganisation, du local de stockage avant fin 2024
Reims	Délivrance / IH	Ajout ligne 2561 : Risque TMS lié à la manutention de caisse pour mise en stock des PSL - PA : Remontée Fiche PRAP : Mise en place d'un chariot à niveau constant. Ligne 1161 : La personne est hors de vue ou de portée de voix d'autre personne et est face à un risque d'insécurité avéré lié à un contact régulier avec des personnes extérieures (agression, intrusion, autres) - Ajout moyen de prévention existant : Mise en place d'un bouton d'appel gardiens CHU et Mise en place d'un interrupteur pour le verrouillage des portes du sas d'entrée Ligne 1172 : Risque de blessures, traumatismes ou TMS dû à l'ergonomie des paillasses (gêne au niveau des pieds de paillasse, posture de travail, profondeur des paillasses, etc.) - Ajout moyen de prévention existant : Paillasses et chaises ergonomiques
Strasbourg Hautepierre	Délivrance / IH	Ajout ligne 2562 : Risque de TMS lié au poste de délivrance bras en l'air lors de la recherche des ordonnances positionnées en hauteur par rapport au bureau. Et PA : Remontée fiche PRAP en cours d'analyse et traitement. Ajout mesure de prévention existante pour tous les risques TMS : formation d'un acteur PRAP
Troyes	Délivrance / IH	Ajout ligne 2567 : 01 Risque de trébuchement. Risque de chute lié au sol glissant après passage agent entretien. Prévention: horaire entretien adapté et mise à disposition EPI (chaussure norme 20347) Mise à jour PA : Formation d'un acteur PRAP en 2024

Site	Unité de travail	Mise à jour
Colmar	Logistique interne	Visite de Ergonome + formation qui a suivi. Formation actrice PRAP 2025. Ligne 2395: l'étude d'une solution dégradée toujours en cours Plus d'audit de conduite à l'embauche. A la place, le magasinier fait une sensibilisation à la conduite. Ajout ligne 2568 : Risque de choc/pincement/écrasement lors de la remontée du hayon en position verticale.
Metz Sablon	Logistique interne	MAJ PA : « Installer des ralentisseurs à l'entrée et à la sortie de la cour du site » réalisé
Nancy Lobau		Ajouter famille 5 : observation de l'activité par ergonome pour formation "accompagnement ergonomique". Mise à jour PA / formation PRAP demande 2025 Ajout ligne 2569 : Risque de choc/pincement/écrasement lors de la remontée du hayon en position verticale

Site	Unité de travail	Mise à jour
Strasbourg Spielmann	HLA	MAJ PA / Acteur PRAP formé pour le service Ajout ligne de risque 2572 : Risque de chute lors du transport de tubes entre les différents étages. PA : Possibilité d'utiliser le monte charge et/ou l'ascenseur pour limiter l'utilisation des escaliers. A valider avec le responsable de site.
Jarville	Magasin	Suppression ligne 396 - 397, plus de risque spécifique lié à cette tâche. Ligne 393 : limitation hauteur dans les rolls, ajout PA : housses en phase de test Ajout lignes : 2574 : Risque de chute lié à l'espace limité entre la rampe et le trottoir pour accéder à l'entrée du magasin avec PA : Peindre le trottoir 2575 : Risque de glissade et de chute lors du passage sur la rampe métallique 2576 : Risque de TMS lors du filmage des demi-palettes 2577 : Risque de TMS et de chute lors du filmage des rolls avec PA : Utilisation de housses en phase de test
Nancy Lobau	Marketing donneurs	Ligne 2326 : Risque de TMS liés aux nombreux fils sous les bureaux CRD et standard - Mise à jour PA : Demande faite dans SAP pour demander des rison en tissus ou en plastique et/ou des goulottes afin de ne plus avoir les pieds dans les fils. Ligne 2324 : Risque allergies gêne respiratoire dû à la moquette / exposition prolongée aux acariens et à la poussière - MAJ PA : Installation d'une moquette neuve
Strasbourg Spielmann	Marketing donneurs	Ligne 1535 Risque d'occasionner une gêne auditive et des maux de tête lié au bruit de fond : Nouveaux casques sans fils au CRD avec réduction de bruit. Gain de confort auditif
Strasbourg Spielmann	Animalerie	Ajout ligne 1312 : Risque de développer une allergie ou un asthme par exposition permanente d'une part aux poussières produites par les litières et les aliments, d'autre part au contact avec les animaux : souris (urine et poils) - ajout PA : Réalisation de mesures d'empoussièrement aout 2024, en attente rapport. Ajout ligne 2586 : Risque de coupure lié à l'utilisation de cutter pour l'ouverture des cartons de consommables.
Nancy Lobau	Contrôle Qualité	Mise à jour PA / formation PRAP demande 2025

Site	Unité de travail	Mise à jour
Nancy Lobau	Métérologie	MAJ PA : Lignes 991 et 992 : achat de chaussures de labo antidérapantes et adaptées au froid. Ligne 996 : achat d'un filet de protection Ligne 998 : achat cagoule et chaussures de sécurité Ligne 1007 : achat de lunettes de protection
Strasbourg Spielmann	Non thérapeutique PLER	MAJ PA / Acteur PRAP formé pour le service Lignes 1032 et 1033 PREPA STRASBOURG dupliquer pour PLER STRASBOURG = lignes n°2571 et 2572
Nancy Lobau	Préparation des produits sanguins	Ajout moyen de prévention existant : formation d'un acteur PRAP pour le service Ligne 1045 Risque de TMS lié aux positions et gestes contraignants (torsion du tronc, etc.), notamment lors de la réception des poches et du travail sur kit séparateur - ajout moyen de prévention existant : utilisation de chariot à niveau constant au poste de réception Ajout ligne 2580 : Risque lié à l'équilibrage des pots fiche PRAP en cours achat éventuel d'une paillasse à hauteur réglable Ligne 2409 : modification de la description du risque en étant plus général ( hauteur inadaptée pour les petits et les grands ) car manipulation au ras du sol pour les rolls
Strasbourg Spielmann	Préparation des produits sanguins	Ajout ligne 2571 (suite à AES) : Risque de projection de sang, lorsque le carter de sécurité de la Macopresse est ouvert pour intervention sur poche ou canule (en cas de défaut détecté par la machine). Porter obligatoirement des lunettes de protection Ajout Ligne 2584, famille de risque : niveau sonore gênant entre 55 et 80(dB) (à vérifier), description du risque : fatigue auditive et maux de tête lié à l'utilisation de la table réfrigérée, moyens de prévention : rotation des postes et acquisition d'une enceinte 4°C pour limiter l'utilisation de la table réfrigérée. + PA réalisation d'une mesure de dB. Ajout ligne 2585, famille de risque : risque lié à charge/situation physique de travail, type de risque : manutention régulière d'une charge de travail importante <15kg, description du risque : chargement et déchargement des caisses CGR dans table réfrigérée et banque de sang, moyens de prévention : acquisition d'une enceinte 4°C de plein pied, manipulation à 2 des caisses et utilisation au maximum des chariots à roulettes pour ne pas porter. Ajout ligne 2586, famille de risque : risque lié à la charge/situation physique de travail, type de risque : travail sur appareil difficilement accessible, description du risque : installation et retrait des kits CP Intercept sur le C-CAD, moyens de prévention : utilisation d'un tabouret et marche pied pour l'accès en hauteur et au ras du sol et utilisation d'un casse canule au moment de l'installation.

## 9. Politique sociale, conditions de travail et emploi 2025 : Information en vue d'une consultation sur le PAPRIACT 2025 - Document - Intervention de Sandrine Burkhard

### Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels des Conditions de Travail

#### EXEMPLES D'ACTIONS :

PRAP : Nouvelle session de formation proposée en 2025 pour répondre à la demande, poursuivre les travaux démarrés avec le réseau d'acteurs PRAP

Création d'un espace SharePoint PRAP : enregistrement fiches PRAP suivi des Plans d'Actions + Flux de travail issus des fiches PRAP. Mise en place d'une communication mail / les actions PRAP mises en place.

Afin de faciliter le passage des accès difficiles d'accès en collecte mobile (barre de seuil, dénivellation, sol inégal, ...) : Test d'une rampe d'accès mobile facile à manipuler. Déploiement sur l'ensemble des sites avec collecte mobile selon RETEX site de Troyes.

Sensibilisation mensuelle écrans AD - Analyse arbre des causes systématique en cas d'AES.

Parcours de formation pour les managers + formation à la prévention des RPS dédiée aux managers

Plan de communication RH régional Orienté QVCT : médecine préventive, action logement, hotline RPS, bonnes pratiques de mail, ergonomie au bureau, ...\*

Echanges régulier avec médecine du travail, nécessitant des entretiens et études de postes

Sollicitations répétées d'une ou plusieurs articulations au cours de l'activité : accompagnement ergonomique de l'activité.

## 10. Divers

- Est-ce que les médecins TMC en poste peuvent-ils faire du télétravail ?

Mme Morel indique que le télétravail est proposé uniquement les samedis car en semaine les médecins ont des tâches annexes qui doivent être effectuées sur site ( éditions des CRAB, portail vigilances, gestion des habilitations du personnel, CRD appels donneurs...).

-Votes pour le remplacement de Brunnstein Marianne (départ en retraite) pour la commission Formation.

-Clôture des comptes CE Alsace. Acté

Le chalet du camping va pouvoir être reloué pour la saison 2025. La question de la vente de ce bien est en réflexion en prévision d'un autre bien.

-Polyvalence et rémunération des chauffeurs de Nancy : report au prochain CSE

-PP autre quel était l'accord en Alsace avant l'accord restauration 2024 ? Les élus attendent des réponses pour le prochain CSE.

:

Compte rendu rédigé par votre équipe UNSA !

